
Etats financiers consolidés

31/12/2013

GROUPE MASTRAD

32 bis - 34 boulevard de Picpus
75012 PARIS

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en milliers d'euro.

1. BILAN CONSOLIDÉ	5
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	6
3. TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE	8
5. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION	9
5.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE	9
5.2. MODALITÉS DE CONSOLIDATION	9
5.2.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION	9
5.2.2. MÉTHODES DE CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES	9
5.2.3. ECARTS D'ACQUISITION	10
5.2.4. DATES DE CLÔTURE DES EXERCICES DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	10
5.3. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION	10
5.3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10
5.3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
5.3.3. CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	12
5.3.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	12
5.3.5. STOCKS ET TRAVAUX EN-COURS	12
5.3.6. CRÉANCES ET DETTES	12
5.3.7. TRÉSORERIE ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	12
5.3.8. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	13
5.3.9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	13
5.3.10. PROVISIONS	13
5.3.11. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILÉES	13
5.3.12. DISTINCTION ENTRE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ET RÉSULTAT COURANT	14
5.3.13. RÉSULTATS PAR ACTION	14
6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	15

6.1.	ACTIVITÉ	15
6.2.	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	15
6.3.	ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2013	15
6.4.	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	16
7.	FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	17
8.	COMPARABILITÉ DES COMPTES	17
8.1.	CHANGEMENTS COMPTABLES	17
8.2.	COMPARABILITÉ DES COMPTES	17
9.	EXPLICATION DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DE LEURS VARIATIONS	18
9.1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18
9.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19
9.3.	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	19
9.4.	STOCKS ET EN-COURS	20
9.5.	VENTILATION DES CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE	20
9.6.	DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF CIRCULANT	21
9.7.	CAPITAUX PROPRES	21
9.7.1.	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	21
9.8.	PROVISIONS	21
9.9.	IMPÔTS DIFFÉRÉS	22
9.10.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	23
9.10.1.	NATURE ET ÉCHÉANCE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	23
9.10.2.	VENTILATION PAR PRINCIPALES DEVISES	23
9.10.3.	VENTILATION PAR NATURE DE TAUX	23
9.11.	AUTRES PASSIFS À COURT TERME	23
9.12.	ENGAGEMENTS HORS-BILAN	24
9.12.1.	ENGAGEMENTS DONNÉS	24
9.12.2.	ENGAGEMENTS REÇUS	24
9.13.	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	25
9.14.	RÉSULTAT FINANCIER	25
9.15.	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	26

9.16.	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	26
9.16.1.	ANALYSE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	26
9.16.2.	PREUVE D'IMPÔT.....	27
9.17.	EFFECTIF.....	28
10.	AUTRES INFORMATIONS.....	29
10.1.	IMMOBILISATIONS	29
10.1.1.	VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	29
10.1.2.	VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES	29
10.2.	CHIFFRE D'AFFAIRES	29
10.2.1.	RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	29
10.2.2.	RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES	30
10.3.	EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	30
10.4.	DIRIGEANTS.....	30
10.5.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES	30
10.6.	ENTITÉS AD HOC	30
10.7.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	30

1. Bilan consolidé

ACTIF (En milliers d'euros)	31/12/2013	30/06/2013	Note n°	PASSIF (En milliers d'euros)	31/12/2013	30/06/2013	Note n°
Actif immobilisé	10 380	11 283		Capitaux propres (part du groupe)	10 501	11 996	9.7
Ecarts d'acquisition		379	9.1	Capital	884	884	
Immobilisations incorporelles	6 527	6 953	9.2	Primes	7 948	8 082	
Immobilisations corporelles	3 370	3 478	9.3	Réserves et résultat consolidé	1 925	3 234	
Immobilisations financières	482	473		Ecarts de conversion	(257)	(204)	
				Intérêts minoritaires	2 394	1 407	
Actif circulant	18 271	15 664		Provisions pour risques et charges	813	690	9.8
Stocks et en-cours	6 522	7 582	9.4				
Clients et comptes rattachés	4 476	1 695	9.5	Dettes	14 944	12 854	
Autres créances et comptes de régularisation	3 498	3 544	9.6	Emprunts et dettes financières	4 359	5 595	9.10
Valeurs mobilières de placement	717	683		Fournisseurs et comptes rattachés	7 473	4 756	9.11
Disponibilités	3 058	2 161		Autres dettes et comptes de régularisation	3 112	2 502	
TOTAL	28 651	26 947		TOTAL	28 651	26 947	

2. Compte de résultat consolidé

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012	30/06/2013
Chiffre d'affaires	16 370	15 924	26 422
Autres produits d'exploitation	212	185	464
Achats consommés	(8 336)	(7 559)	(13 232)
Charges de personnel	(3 918)	(3 390)	(6 451)
Autres charges d'exploitation	(4 486)	(4 173)	(7 642)
Impôts et taxes	(248)	(198)	(474)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(810)	(678)	(1 293)
Résultat d'exploitation	(1 216)	110	(2 206)
Charges et produits financiers	(184)	118	(128)
Résultat courant des entreprises intégrées	(1 399)	228	(2 334)
Charges et produits exceptionnels	(397)	(210)	(93)
Impôts sur les résultats	63	(178)	(47)
Résultat net des entreprises intégrées	(1 734)	(160)	(2 474)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(379)	44	67
Résultat net de l'ensemble consolidé	(2 112)	(115)	(2 407)
Intérêts minoritaires	(805)	-	-
Résultat net (part du groupe)	(1 307)	(115)	(2 407)
Résultat par action (en euros)	- 0,24	- 0,02	- 0,45
Résultat dilué par action (en euros)	- 0,24	- 0,02	- 0,45

3. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012	30/06/2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	(1 308)	(115)	(2 406)
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	(805)	0	0
Quote part dans résultat des sociétés en équivalence	0	0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES (part du groupe et minoritaires)	(2 113)	(115)	(2 406)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	936	129	685
- Variation des impôts différés	49	(127)	87
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	642	403	(471)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	(487)	290	(2 105)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	1 423	(1 188)	1 428
Flux net de trésorerie généré par l'activité	936	(898)	(677)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations	(704)	(545)	(956)
Cession d'immobilisations	0	108	235
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales	0	0	(323)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(704)	(437)	(1 044)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations de capital en apports	1 940	0	2 531
Dividendes versés aux actionnaires	0	0	0
Emissions d'emprunts	0	2 000	843
Remboursements d'emprunts	(444)	(360)	(765)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 496	1 640	2 609
VARIATION DE TRESORERIE	1 728	305	888
Trésorerie d'ouverture	1 316	436	436
Trésorerie de clôture	3 038	749	1 316
Incidence des variations de cours des devises	(6)	9	(8)

4. Variation des capitaux propres – part du groupe

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 30/06/12	750	5 685	4 627	981	(145)	11 899
Affectation du résultat 30/06/12			981	(981)		
Résultat 31/12/12				(115)		(115)
Ecarts de conversion					(82)	(82)
Situation à la clôture 31/12/12	750	5 685	5 609	(115)	(227)	11 701

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 30/06/13	884	8 082	5 641	(2 407)	(204)	11 996
Affectation du résultat 30/06/13			(2 407)	2 407		
Résultat 31/12/13				(1 307)		(1 307)
Ecarts de conversion					(53)	(53)
Variation du capital et primes		(134)				(134)
Situation à la clôture 31/12/13	884	7 948	3 234	(1 307)	(257)	10 502

5. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Mastrad sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

5.2. Modalités de consolidation

5.2.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées exclusivement, directement ou indirectement, par la société mère Mastrad SA, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles Mastrad SA a une influence notable sont mises en équivalence.

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation est précisée en note 6.4 « Liste des sociétés consolidées ».

5.2.2. Méthodes de conversion des opérations en devises

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

Néanmoins, depuis l'exercice clos au 30/06/2011, les écarts de change sur la créance de Mastrad Inc chez Mastrad SA n'ont pas été comptabilisés en résultat financier mais ont été retraités pour être portés en capitaux propres.

En effet, les besoins structurels de la filiale américaine ont conduit à modifier l'appréciation relative à cette créance et à la considérer comme un investissement net, dans la mesure où son règlement ne peut être planifié et n'est pas susceptible d'intervenir dans un avenir proche.

5.2.3. Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation,
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

5.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation arrêtée au 31 décembre 2013, d'une durée de 6 mois.

5.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Mastrad sont les suivants :

5.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation dès lors que leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

- Frais de recherche et développement

Dans les immobilisations incorporelles figurent notamment des frais de recherche et développement pour 520 K€. Ces frais sont amortis à hauteur de 375 K€.

- Ecarts d'évaluation

Dans les immobilisations incorporelles figurent notamment les écarts d'évaluation relatifs, d'une part aux droits au bail lorsque ceux-ci ont pu répondre aux critères d'identification, et d'autre part à la marque.

- Droits au bail :

L'affectation en valeur droit au bail est effectuée en fonction de la valeur locative au mètre carré de l'entreprise acquise sur la période de location.

Une dépréciation d'actif est susceptible d'être constituée lorsque la valeur locative est inférieure à la valeur calculée lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société concernée.

- Marque :

L'affectation à une marque est réalisée à la suite d'une évaluation sur la base des avantages économiques futurs additionnels apportés par la détention et la mise en œuvre d'une marque de grande notoriété nationale.

La valeur de cet actif incorporel sera suivie dans le temps. La dépréciation est conditionnée par la mise en évidence d'indices de pertes de valeurs telles que : le taux de marge, l'EBITDA et le taux de croissance du chiffre d'affaires sous cette même marque.

- Les autres immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur d'acquisition de brevets et de logiciels.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Frais d'établissement	Linéaire	3 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans

5.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie de chaque immobilisation, à l'exception de certains matériels informatiques amortis selon le mode dégressif.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Durée</i>
Installations techniques, matériel, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel publicité	1 à 3 ans
Véhicule de tourisme	5 ans

5.3.3. Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont majoritairement retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Ce retraitement ne s'applique qu'aux contrats dont le montant est significatif par rapport à l'ensemble consolidé.

Deux contrats de location-financement chez l'entité Mastrad SA, relatifs à des véhicules, sont retraités depuis le 30/06/2011 dans les comptes consolidés.

5.3.4. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

5.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (constitués des frais de transports jusqu'à l'entrée à l'entrepôt et des frais de douane) à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation peut être constatée sur les produits défectueux de second choix ou à rotation lente.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

5.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

5.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Elles regroupent les valeurs mobilières de placement ainsi que les disponibilités en banque du groupe. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. En cas de plus-value latente, celle-ci par principe de prudence, n'est pas constatée.

5.3.8. Subventions d'investissement

Lorsque le Groupe en perçoit, les subventions sont retraitées comme suit :

- Inscription en compte de régularisation au passif,
- Étalement au compte de résultat consolidé.

5.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise, des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

5.3.10. Provisions

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments, s'ils sont constatés, sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés. Il n'y a pas lieu de constater de provisions à caractère récurrent, telles que des garanties données aux clients.

5.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel ainsi que les charges sociales y afférent ont été évalués selon la « méthode prospective ».

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est calculée et comptabilisée dans les comptes consolidés pour les entités Mastrad SA et TKB.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour déterminer le montant des provisions :

31/12/2013		
MASTRAD SA		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de gros - Cadres	Commerce de gros - Ouvriers Employés
Taux d'actualisation :	3,17%	3,17%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	46,00%	46,00%
TKB		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de détail non alimentaire	
Taux d'actualisation :	3,17%	3,17%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	46,00%	46,00%

5.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

5.3.13. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

6. Périmètre de consolidation

6.1. Activité

L'activité du groupe s'articule autour des axes principaux suivants :

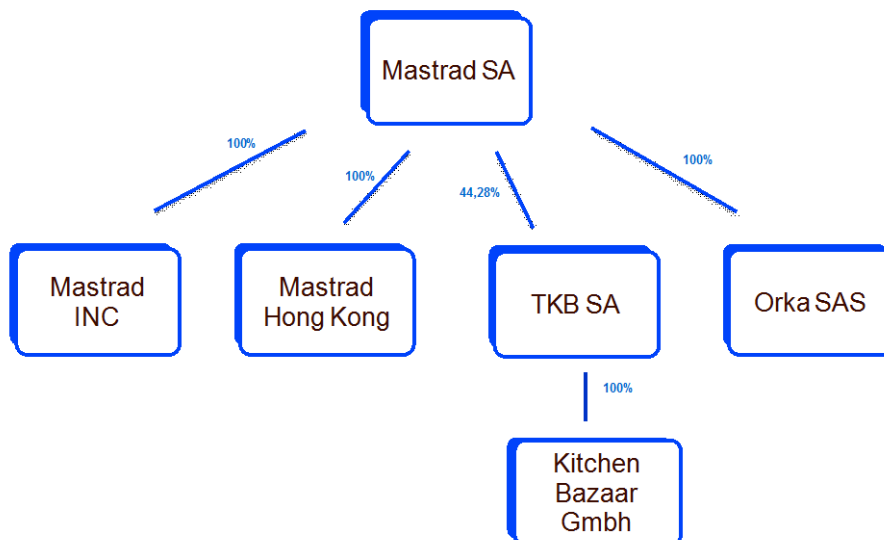
- La conception et la distribution d'accessoires culinaires,
- La vente de détail d'accessoires culinaires,

Ces secteurs d'activité ont été retenus dans le cadre de l'activité sectorielle présentée en 9 - Autres informations.

6.2. Variation de périmètre

Aucune variation de périmètre n'est à signaler sur la période.

6.3. Organigramme au 31 décembre 2013



6.4. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	N° d'ident.	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2013	Méthode de consolidation 30/06/2013	% d'intérêts consolidés 31/12/2013	% d'intérêts consolidés 30/06/2013	% de contrôles consolidés 31/12/2013	% de contrôles consolidés 30/06/2013
Mastrad SA	B 394 349 773	32 bis - 34 boulevard de Picpus - 75012 Paris - FRANCE	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
TKB	508 360 336 00103	30 Bld du Maréchal Leclerc 31000 Toulouse	Intégration globale	Intégration globale	44,28%	51,51%	44,28%	51,51%
Mastrad Inc	C 2902839	7461 Beverly BLD - Suite 301 Los Angeles, CA 90036 - USA	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Mastrad HK	36366830-000-01-08-06	16 F HOI KIU commercial building - 158 Connaught Road central - Sheung Wan - HONG KONG	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Kitchen Bazaar GMBH	HRB 136038 B	c/o Luther rechtsanwalts-gesellschaft mbH, Friedrichstrasse 140 10117 Berlin - ALLEMAGNE	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Orka SAS	753 575 554	32 bis - 34 boulevard de Picpus - 75012 Paris - FRANCE	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%

L'intégralité des entités du périmètre est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

7. Faits marquants de la période

- Dilution du pourcentage de détention de Mastrad SA dans l'entité TKB :

Dans le cadre du traité de fusion entre CETOC et FKB-KB, il était prévu une augmentation de capital de la société TKB.

Cette augmentation de capital a été effectuée pour partie par le fonds d'investissement MIDI-CAPITAL au début de juillet 2013 pour un montant de 2,0 M€.

Concomitamment, Mastrad SA a transformé en capital une partie de son compte courant pour un montant de 0,9 M€. Ces deux augmentations de capital prévues dans le traité de fusion ont eu pour effet de ramener la part détenue par Mastrad SA dans TKB à 44,28%.

8. Comparabilité des comptes

8.1. *Changements comptables*

Au 31/12/2013, aucun changement comptable significatif n'est à signaler.

8.2. *Comparabilité des comptes*

Aucun fait significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes sur la période.

9. Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

L'ensemble des données de ces tableaux, et de la même manière que les précédentes, sont exprimées en K€.

9.1. Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	30/06/2013	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Reclassement	31/12/2013
Valeurs brutes						
Ecart d'acquisition	418	-	-	-	-	418
Frais de recherche et développement (1)	504	17	-	-	-	520
Frais d'établissement	2	-	-	-	-	2
Concessions, brevets, licences	737	47	(8)	(0)	-	776
Droit au bail	4 643	-	(420)	-	1 591	5 814
Fonds de commerce (2)	2 791	-	-	-	(1 591)	1 200
Autres immobilisations incorporelles	55	-	-	(3)	-	52
Avances et acomptes versés	56	2	-	-	-	58
Total	9 204	66	(428)	(3)		8 839
Amortissements / Dépréciations (3)						
Ecart d'acquisition	(39)	(379)	-	-	-	(418)
Frais de recherche et développement	(354)	(21)	-	-	-	(375)
Frais d'établissement	(5)	(0)	-	-	3	(2)
Concessions, brevets, licences	(582)	(38)	6	0	(3)	(617)
Droit au bail	(864)	-	-	-	-	(864)
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	(29)	(9)	-	2	-	(36)
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-	-
Total	(1 872)	(447)	6	2	(0)	(2 311)
Valeurs nettes						
Ecart d'acquisition	379	(379)	-	-	-	
Frais de recherche et développement	150	(4)	-	-	-	145
Frais d'établissement	(3)	(0)	-	-	3	
Concessions, brevets, licences	155	9	(2)	(0)	(3)	159
Droit au bail (2)	3 780	-	(420)	-	1 591	4 950
Fonds de commerce	2 791	-	-	-	(1 591)	1 200
Autres immobilisations incorporelles	25	(9)	-	(1)	-	15
Avances et acomptes versés	56	2	-	-	-	58
Total	7 332	(381)	(422)	(1)	(0)	6 527

(1) Dessins et modèles. Voir également note 5.3.1.

(2) Les diminutions concernent la cession du droit au bail de Parly. L'incidence nette sur les comptes consolidés est de (420) K€.

(3) La valeur de la marque Kitchen Bazaar.

L'écart d'acquisition de TKB a été totalement déprécié sur l'exercice.

9.2. Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	30/06/2013	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Reclassement	31/12/2013
Valeurs brutes						
Constructions	675	254	(1)			929
Installations techniques, mat. & out.	2 524	330		-	(105)	2 749
Autres immobilisations corporelles	3 727	17	(647)	(15)	72	3 154
Autres immo. corp. en crédit-bail (1)	135	-	-	-	-	135
Immobilisations corporelles en cours	1 300,00	-	- 1 300,00	-	-	-
Avances et acomptes	149	102	- 88 557,00	-	-	162
Total	7 210	704	(737)	(15)	(33)	7 129
Amortissements						
Constructions	(124)	(36)				(160)
Installations techniques, mat. & out.	(1 469)	(140)	4 980,00	-	105	(1 499)
Autres immobilisations corporelles	(2 019)	(166)	281	10	(72)	(1 965)
Autres immo. corp. en crédit-bail (1)	(121)	(14)	-	-	-	(135)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total	(3 732)	(355)	286	10	33	(3 759)
Valeurs nettes						
Constructions	551	219	(1)			769
Installations techniques, mat. & out.	1 055	191	5	-		1 250
Autres immobilisations corporelles	1 708	(149)	(365)	(5)		1 189
Autres immo. corp. en crédit-bail (1)	14	(14)	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	1 300,00	-	- 1 300,00	-	-	-
Avances et acomptes	149	102	- 88 557,00	-	-	162
Total	3 478	349	(451)	(5)		3 370

(1) Deux véhicules en location-financement chez l'entité Mastrad SA.

9.3. Immobilisations financières

(En milliers d'euros)	30/06/2013	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	31/12/2013
Valeurs brutes					
Titres de participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières (2)	475	24	(0)	(2)	497
Total	475	24	(0)	(2)	497
Provisions pour dépréciation					
Titres de participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	(2)	(13)	-	-	(15)
Total	(2)	(13)			(15)
Valeurs nettes					
Titres de participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières (2)	473	11	(0)	(2)	482
Total	473	11	(0)	(2)	482

(2) Incluant les dépôts et cautionnements correspondant aux loyers.

9.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2013	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	31/12/2013
Valeurs brutes					
Matières premières	28				28
En-cours et services	31	-	(23)	-	8
Marchandises	8 349		(699)	(100)	7 550
Total	8 408		(722)	(100)	7 586
Provisions pour dépréciation					
Matières premières	(0)		0		
En-cours et services	-	-	-	-	-
Marchandises	(826)	(309)	48	24	(1 063)
Total	(826)	(309)	48	24	(1 063)
Valeurs nettes					
Matières premières	28		0		28
En-cours et services	31	-	(23)	-	8
Marchandises	7 523	(309)	(651)	(76)	6 486
Total	7 582	(309)	(674)	(76)	6 522

9.5. Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs brutes <i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2013	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	1	4	4	-
Clients et comptes rattachés	2 101	4 888	4 888	-
Débiteurs divers	2 473	2 686	2 686	-
Charges constatées d'avance	551	324	324	-
Charges à répartir	18	16	16	-
Impôt différé actif	513	506	506	-
Total	5 658	8 423	8 423	

9.6. Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

(En milliers d'euros)	30/06/2013	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2013
Clients et comptes rattachés	(406)	(43)	35	1	(413)
Débiteurs divers	(13)	(24)			(37)
Valeurs mobilières de placement	(41)	(97)	50		(88)
Total	(461)	(163)	85	1	(537)

9.7. Capitaux propres

9.7.1. Composition du capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social se compose de 6 315 206 actions d'une valeur nominale de 0.14 euros chacune.

9.8. Provisions

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	30/06/2013	Dotations	Reprises	31/12/2013
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1)	39	9	(1)	47
Provisions pour litiges	334	73		407
Autres provisions pour risques et charges	317	49	(8)	358
Total	690	132	(9)	813

(1) Les provisions pour indemnités de départ à la retraite concernent Mastrad SA pour 25 K€, TKB SA pour 22 K€.

9.9. Impôts différés

La prise en compte, au 31 Décembre 2013, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2013	31/12/2013	Variation
Impôts différés actif	513	506	(8)
Impôts différés passif	0	0	0
Réserves consolidées	274	41	(233)
Résultat consolidé	(87)	(49)	38
Impôts différés	187	(7)	(194)

Les impôts différés actif et passif retraités dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

Impôt différé actif <i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2013	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2013
Organic	5		4	9
Effort de construction	3		(3)	(1)
Annulation fonds de commerce	246			246
Ecart de conversion s/créance assimilée à investissement	-	52	(52)	-
Provision d'indemnité de départ à la retraite	13		3	16
Activation déficit reportable	990	(10)		979
Limitation des IDA aux IDP	(273)		395	122
Crédit-Bail	6			6
Neutralisation frais établissement	29		(3)	26
Compensation IDA / IDP	(505)		(392)	(897)
Total	514	41	(49)	506

Impôt différé passif <i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2013	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2013
Droit au bail	505			505
Provision pour dépréciation C/C			392	392
Compensation IDA / IDP	(505)		(392)	(897)
Total	0			0

9.10. Emprunts et dettes financières

9.10.1. Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Total emprunts et dettes financières (En milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2013	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	201	201	201	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 813	3 393	901	2 443	49
Emprunts en crédit-bail (1)	34	9	9	-	-
Dettes financières diverses	21	19	19	-	-
Concours bancaires courants	1 527	737	737	-	-
Total emprunts et dettes financières	5 595	4 359	1 867	2 443	49

(1) Dette financière sur les deux contrats de location-financement Mastrad SA

9.10.2. Ventilation par principales devises

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits en euros.

9.10.3. Ventilation par nature de taux

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits à taux fixe.

9.11. Autres passifs à court terme

(En milliers d'euros)	30/06/2013	31/12/2013	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 an
Fournisseurs	4 756	7 473	7 473	-	-
Avance Acomptes reçus sur commandes	58	51	51	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 884	2 553	2 553	-	-
Comptes Courants Crédeurs	393	483	483	-	-
Dettes diverses	167	26	26	-	-
Total autres passifs à court terme	7 258	10 585	10 585		

9.12.Engagements hors-bilan

9.12.1. Engagements donnés

- L'entité TKB a nanti ses fonds de commerce de Maine et Marseille auprès de la BNP en garantie de prêts pour un montant total de 310 k€.
- L'entité TKB a nanti son fonds de commerce de Boulogne auprès de la Banque Populaire en garantie de prêts pour un montant total de 300 k€.
- L'entité TKB a nanti ses fonds de commerce de La Défense, de Strasbourg et du Marais auprès du CIC en garantie de prêts pour un montant total de 627 k€.
- L'entité TKB a nanti ses fonds de commerce de Bordeaux, Annecy et Nantes auprès de la Banque Courtois, de Toulouse auprès de la Banque Populaire et de Marseille et Nice auprès de HSBC.

Au 31 décembre 2013, les montants de ces emprunts sont respectivement de 725 k€ pour la Banque Courtois, 238 k€ pour la Banque Populaire et 757 k€ pour HSBC.

- L'entité Mastrad SA s'est portée caution d'un salarié pour un montant de 26 k€.
- Au 31 décembre 2013, les engagements en matière de location simple et de location financement n'ayant pas fait l'objet d'un retraitement (non significative) représentent un montant de 128 k€.

9.12.2. Engagements reçus

- L'entité Mastrad SA a contracté auprès de la BNP des lignes de couverture de change à hauteur de 3 400 KUSD.
- L'entité TKB a contracté des facilités de caisse auprès de la banque BNP pour 120 K€ et 100 K€ auprès de la banque CIC.

9.13. Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012	30/06/2013
Reprises de provisions d'exploitation	84	122	206
Total reprises d'amortissements et de provisions	84	122	206
Dotations aux provisions d'exploitation	(386)	(285)	(461)
Dotations aux amortissements d'exploitation	(424)	(394)	(832)
Total dotations aux amortissements et aux provisions	(810)	(678)	(1 293)

9.14. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012	30/06/2013
Produits financiers			
Gains de change	213	354	408
Revenus des Aut.Cré. et Val.mob.pla	1	3	6
Produits nets / Cession Val.mob.pla	0	0	0
Rep.sur Provisions & Amts.Financiers	53	151	64
Autres produits financiers	59	34	68
Total	326	543	546
Charges financières			
Pertes de change	(198)	(198)	(269)
Intérêts et charges assimilées	(173)	(183)	(340)
Dot.aux Provisions & Amts.Financiers	(110)	(42)	(60)
Charg.nettes sur cession Val.mob.pla	(21)	(2)	(4)
Total Autres Charges Financières	(9)	(0)	(0)
Total	(510)	(424)	(674)
Résultat financier	(184)	118	(128)

9.15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012	30/06/2013
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	726	75	75
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	5	5	5
Produits exceptionnels sur opérations en capital	148		975
Autres produits exceptionnels		78	78
Reprises de provisions et transferts de charges	5	136	126
Total	883	294	1 259
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(242)	(3)	(13)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(20)	(74)	(431)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(790)	(403)	(504)
Total Autres Charges exceptionnelles	(107)		(73)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	(123)	(23)	(330)
Total	(1 280)	(503)	(1 352)
Résultat exceptionnel	(397)	(210)	(93)

9.16. Impôt sur les bénéfices

9.16.1. Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2013
Impôt exigible - Charge	112
Impôts différés - Produit	(49)
Total	63

9.16.2. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique, qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France, s'analyse comme suit :

<i>Rationalisation de l'impôt (En milliers d'euros)</i>	31/12/2013
Résultat net des sociétés intégrées	(2 112)
Impôts sur les résultats fiscaux	112
Impôts différés latents	(49)
Charge d'impôt sur les résultats consolidés	63
Résultat avant impôts	(2 175)
<Impôt théorique au taux en vigueur>	725
Différence d'impôt	(662)

<i>Analyse de cette différence d'impôt (En milliers d'euros)</i>	31/12/2013
Economies d'impôts résultant de l'utilisation de déficits fiscaux reportables antérieurement non reconnus	72
Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice et autres différences temporelles	(698)
Crédit d'impôt	
Décalages permanents	(185)
Amortissement / reprise des GW	148
Total	(662)
Différence nette	0

9.17. Effectif

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2013	30/06/2013
Cadres et équivalents	38	35
Employés	77	94
Total	115	129

10. Autres informations

10.1. Immobilisations

10.1.1. Ventilation des immobilisations par secteurs d'activité

Les immobilisations par secteurs d'activité se présentent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2013	30/06/2013
Conception et distribution d'accessoires culinaires	1 462	1 452
Vente de détail d'accessoires culinaires	8 918	9 831
Total	10 380	11 283

10.1.2. Ventilation des immobilisations par zones géographiques

Les immobilisations n'ont pas été affectées à une zone géographique en particulier en raison de leur utilisation globale pour l'ensemble des secteurs.

10.2. Chiffre d'affaires

10.2.1. Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012	30/06/2013
Conception et distribution d'accessoires culinaires	8 351	10 534	17 329
Vente de détail d'accessoires culinaires	8 018	5 390	9 093
Total	16 370	15 924	26 422

Contrairement à l'arrêté du 31 12 2012, le chiffre d'affaires consolidé du 31 12 2013 comprend 6 mois de chiffre d'affaires de l'entité TOC.

10.2.2. Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se présente comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012	30/06/2013
France	11 061	10 187	16 966
Europe	2 294	2 612	4 374
Amérique du nord	2 694	2 449	3 757
Reste du monde	321	676	1 325
Total	16 370	15 924	26 422

10.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

10.4. Dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

10.5. Informations sur les parties liées

Néant.

10.6. Entités ad hoc

Néant.

10.7. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires relatifs aux prestations du collège des Commissaires aux comptes au titre de la période s'élèvent à :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2013
TKB	21
JF FELIPÉ	21
Mastrad SA :	18
Mastrad INC :	4
Philippe Guillard :	22
Mastrad HK :	1
S.liu ans co :	1
Honoraires des Commissaires aux Comptes au titre de la période :	44